


 <p>ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG</p>	<p>DOCUMENT DE REFERENCE Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriae (CRE) – EMS et en institutions spécialisées pour adultes</p>	<p>Code : REF-175_F Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI Version : 2 du 2.4.2024</p>
--	---	--

Informations générales	
Informations générales sur l'agent infectieux	<ul style="list-style-type: none"> • CRE ou EPC sont des entérobactéries résistantes aux carbapénémases = bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des carbapénèmes • Lors d'une infection au CRE ou EPC et non un portage, les bactéries sont présentes en plus grands nombres, d'où l'instauration de Mesures Additionnelles • Elles peuvent être à l'origine d'infection du sang, de l'urine et des plaies opératoires. • Elles sont contenues dans le tube digestif et se propagent via les selles.
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains • Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé
Période d'incubation	Variable
Période de contagiosité	<ul style="list-style-type: none"> • Variable de quelques semaines à plusieurs mois • Peut être prolongée chez les personnes immunosupprimées
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	<p>CONTACT en cas d'infection active à CRE ou EPC avec diarrhées ou incontinence fécale</p> 
Durée MA	Jusqu'à exclusion de l'infection au CRE ou EPC par 2 frottis rectaux négatifs à J0 et J7 et une culture de selles à J14, à partir de la dernière exposition

Prise en charge du résident-e	
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'enquête d'entourage, si annonce qu'un-e résident-e est cas contact et que le contact remonte de ≥ 3 mois, les précautions standard suffisent • En cas de transfert, indiquer sur le dossier si la-le résident-e est infecté-e au CRE
Chambre	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées, à l'admission en EMS ou en institution spécialisée pour adultes : chambre individuelle. • Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées, en cours de séjours à l'EMS ou en institution spécialisée pour adultes en chambre double : déplacer la-le voisin-e de chambre, en chambre individuelle le temps de recevoir les résultats de laboratoire • Cohortage possible (placer plusieurs résident-e-s ayant le même agent infectieux dans la même chambre).

Nom et emplacement du fichier	Page
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	

Sanitaire	Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées et en l'absence de WC dans la chambre individuelle mettre à disposition de la-le résident-e infectée une chaise percée dédiée.
Circulation	Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées ou incontinence fécale : <ul style="list-style-type: none"> • La-le résident-e reste en chambre jusqu'à la fin de son isolement. • Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux Lors d'infection active au CRE ou EPC sans diarrhées ou sans incontinence fécale : <ul style="list-style-type: none"> • La-le résident-e infecté-e circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	En cas d'infection active au CRE ou EPC avec ou sans diarrhées ou incontinence fécale : <ul style="list-style-type: none"> • Avant d'entrer en chambre, port de la surblouse : si contact direct avec la-le résident-e ou son environnement immédiat. Pas nécessaire si simple passage en chambre. Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures d'utilisation maximum.
Affiches signalétiques	Sur la porte de la chambre <p>À l'extérieur</p>  <p>A l'intérieur</p> 
Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver au résident-e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible, désinfecter entre chaque résident-e • Privilégier le matériel à usage unique
Evacuation du linge et vêtements	<ul style="list-style-type: none"> • Placer un sac à linge en chambre • Pour évacuer le sac à linge, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge durant toute la durée des mesures additionnelles • Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé de selles à cause du risque de projection
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin-e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> • Placer la-le voisin-e de chambre, en chambre individuelle. Ne pas déplacer la-le résident-e infecté-e • Sur avis médicale, réaliser un dépistage par frottis rectal à J0, J7 et J14 dès réception des 3 tests négatifs, la-le voisin-e de chambre peut retourner en chambre collective

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	4/23/2024

Visites	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisée • Ne pas s'asseoir sur le lit • Ne pas utiliser les WC en chambre • Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
---------	--

Nettoyage/Désinfection	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident-e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident-e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <p>Pendant la durée des Mesures Additionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec détergent-désinfectant habituel <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident-e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement du rideau de séparation même si la-le résident-e reste dans la même chambre • Changement des linges de lit et des linges de bain à la levée de l'isolement • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e, des sanitaires et du sol avec détergent-désinfectant habituel

Déclaration obligatoire	
Médecin cantonal	<p>Oui, dans un délai d'une semaine après réception du résultat positif via le formulaire de l'OFSP</p> <p>A l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch</p>




Références	<ul style="list-style-type: none"> - Document adapté des recommandations de l'OFSP ("Entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) : résistance aux antibiotiques à déclaration obligatoire, tableau clinique et transmission") - Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" (Version 1.0, octobre 2021, 1MB) - Selon Guide pratique 2018 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social
------------	--

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	4/23/2024

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
<i>Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg</i>	4 / 5	4/23/2024

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Mesures Additionnelles (MA)	<p>CONTACT</p>  <p>Jusqu'à exclusion de l'infection</p>
Hygiène des mains	<p>Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS</p>  <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 5px; margin-left: 10px;"> <p>5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER</p> <p>Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué:</p> <ul style="list-style-type: none"> avant contact patient; après contact patient; avant acte aseptique (propre); après liquides biologiques/gants; après contact avec objet/environnement. </div>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p>Avant d'entrer en chambre :</p>  <p>Surblouse pour tout contact direct avec la-le résident-e ou son environnement immédiat La surblouse peut être utilisée 24 heures (maximum 2 surblouses sur un statif en chambre)</p>
Dispositifs médicaux	<p>Privilégier matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel après usage</p>
Linge	<p>Sac à linge dans la chambre. Pour évacuer le sac à linge sale, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge</p>
Déchets	<p>Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les safe box</p>
Environnement	<p>Nettoyage/Désinfection avec le détergent/désinfectant habituel, en respectant le principe du plus propre au plus sale</p>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	5 / 5	4/23/2024